

Ryder Cup : il ne faudrait pas que ceux qui s'amuse au golf soient gênés par les salariés forcés de passer en 2 x 8 !!!

On peut dire que la Ryder Cup s'impose à nous : cet évènement sportif va perturber la circulation et entraîner la fermeture de plusieurs accès du TCR pendant une semaine complète.

Pour suivre les recommandations des autorités, la direction de l'établissement aurait pu faire un choix plus social au lieu de s'arrêter à des demi-mesures.

La consigne générale : favoriser le télétravail, le travail sur un autre site ou des missions.

Une consigne molle, prise comme à chaque évènement ayant un impact sur les transports ou la vie du Technocentre (épisode neigeux, canicule, panne de chauffage...), et consistant à se décharger sur les managers de terrain, derniers à gérer comme ils peuvent les difficultés.

Comme à chaque fois, se pose la question des salariés qui ne sont pas en situation de faire du télétravail et qui sont pénalisés, devant choisir entre pose de congés et absences ou retards non payés.

Pendant ce temps, la direction participe indirectement au succès de la Ryder Cup.

Comme elle l'avait déjà fait en juin pour l'open de France de Golf, elle « mettra à disposition 2 parkings (Modem et Orme d'Enfer) pendant la durée de la compétition ». Quand on connaît l'obsession budgétaire de la direction pour négocier tout pour rien, on ne peut que spéculer autour d'une telle formule discrète : la mise à disposition va rapporter combien ?

Le personnel appréciera. Pour lui, pas question de trouver des surfaces supplémentaires pour soulager les parkings saturés. En revanche des solutions provisoires sont mises en place sans tarder pour la Ryder Cup.

Il en est de même pour les bus et navettes prévus à profusion pour l'évènement, alors que nous ne cessons depuis des années de demander des transports en commun supplémentaires pour les salariés du Technocentre.

Passée la Ryder Cup et les milliers de salariés priés de fuir le Technocentre, une consigne bien différente va intervenir au CRPV : celle de venir travailler en équipe pour rattraper les retards de fabrication de véhicules prototypes !

**Seule mesure collective, autant qu'injuste :
la pose d'un RTT Collectif obligatoire vendredi 28/09 !**

C'est à dire l'imposition d'un jour de congé à 11 000 salariés RENAULT qui n'avaient rien demandé, y compris celles et ceux travaillant à Aubevoye ou à Vélizy ! Et des milliers de prestataires obligés d'aller voir ailleurs.

**Comme l'ont proposé les élus SUD, d'autres solutions existent !
RENAULT a les moyens de payer cette journée !**

Pour tous les salariés obligés de venir au Technocentre parce qu'ils n'ont pas la possibilité de faire du télétravail, **les élus SUD ont demandé que toute absence ou retard semaine 39 soient intégralement payés, et le versement d'une prime exceptionnelle.**

Concernant la journée du vendredi 28/09, les élus SUD ont réclamé qu'elle ne soit pas décomptée en RTT, mais payée intégralement par la direction de RENAULT. Plusieurs sources de financement sont à sa disposition :

- Puiser dans l'écrêtage des compteurs MTT, qui lui rapportent énormément de jours de travail gratuit chaque année (3 433 jours obtenus sur les dos des salariés APR et ETAM en 2017)
- Ponctionner dans le trésor des heures de Compte Epargne Formation (CEF) pillées illégalement entre 2000 et 2013 (cassation N°11102F du 26/10/2017 rendue pour SUD contre RENAULT)
- Prélever dans les 95 784 heures prises aux Ingénieurs et Cadres de l'établissement depuis la suppression du CEF qui a fait augmenter automatiquement leur temps de travail (accord de compétitivité du 13/03/2013 signé par CFE-CGC, CFDT, FO) : alors que le temps de travail des ETAM a baissé de 35min/semaine pour compenser la suppression du CEF, les I&C n'ont pas récupéré 4 jours de congés par an comme ils auraient dû.

Loin d'arrondir les angles, la direction du CRPV durcit les règles !



« Ryder Cup : Comme la production DIFP n'est pas neutralisée, pas de télétravail généralisé. Consigne managériale prépondérante sur les consignes de l'Etablissement. »

En fait, la production va plutôt s'intensifier avec un passage en 2x8 pour rattraper le retard sur HJB !

Comme une trentaine de voitures n'ont pas été livrées cet été et qu'il n'est pas question de toucher au planning, La DIFP va mettre les bouchées doubles !

Et les salariés vont encore compenser !

Cette décision est significative de la pagaille qui règne : Difficultés de figeage des projets, plannings à la dérive et jalons inchangés avec congés non pris en compte, consultations fournisseurs tardives, complexité, manque de personnel, sous-

traitance à outrance, perte de compétences... Nos directeurs tapent sur les derniers maillons de la chaîne parce qu'ils sont incapables de rectifier les processus et de s'affranchir de la pression financière pour embaucher suffisamment. La désorganisation est en lien avec l'accroissement du nombre de projets et la pression des délais.

Les salariés de la DIFP sont déjà nombreux à faire des miracles dans l'urgence, ils en ont assez d'être pris pour la dernière variable d'ajustement ! Demain, quel autre projet sera concerné ? Face aux difficultés, la direction du CRPV n'hésitera pas à choisir durablement le travail en équipe, de 5h24 à 20h46, et tant pis pour la vie de famille !

Consultés en CE, les élus SUD ont donc voté contre, les élus CGT ont voté contre, les élus CFE-CGC et CFDT se sont exprimés favorablement.